

Réf: Dossier N° : 54390

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « EMPIRE MONDIAL DE LA CONSTRUCTION » en abrégé
«EMC »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, HOTEL PERGOLA, 26
BP 543 ABIDJAN 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EMPIRE MONDIAL DE LA CONSTRUCTION » en abrégé «EMC ».

Objet: Locations et vente des engins, Génie civile, travaux publics et privés : Travaux, constructions et entretiens de routes, pistes (bitume, sol-ciment), Travaux de construction, confection et pose de dalots, caniveaux, buses, bordures, chape. Déblayage et remblayage ,construction de bâtiments, hangars et infrastructures, Réparation de toutes sortes d'engins (toutes marques) garage à disposition, Vente de pièces détachées d'engins, Planification et étude architecturale (conception, exécution),Prestation de services et divers.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cent Mille (100.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, HOTEL PERGOLA, 26 BP 543 ABIDJAN 26

GERANT: Monsieur CHADDAD NADRA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24593 du 18/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22143 du 18/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

